

**BILLETS
D'AFRIQUE**
devient

DÉCOLONISONS !

JOURNAL ANTICOLONIAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

N°354

JANVIER 2026



SURVIE

NÉO-FRANÇAIFRIQUE / CAMEROUN / DÉARMER GBH / ROMAN NATIONAL

3€

Europafrique

Les 24 et 25 novembre, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine et de l'Union européenne (UE) se sont réunis à Luanda, capitale de l'Angola, pour leur septième sommet, sur fond de rivalités économiques et géostratégiques entre grandes puissances. La déclaration finale conjointe célèbre « *un partenariat unique et stratégique qui n'a cessé de s'approfondir* ». Un « *partenariat* »... typiquement néocolonial. Premier partenaire commercial de l'Afrique, l'UE en importe les matières premières pour y exporter ses produits transformés. Ses investissements (239 Mds d'euros en 2023) – dans les travaux publics, le numérique, l'agro-industrie, l'industrie extractive... – génèrent de juteux profits pour les multinationales européennes. La déclaration confirme d'ailleurs le paquet d'investissement européen Global Gateway destiné à l'Afrique : 150 Mds d'euros. Si la dette (qui maintient le continent sous domination et étouffe ses peuples) a été abordée, ce n'est pas pour l'annuler mais pour « [appeler les Africains] à des efforts supplémentaires pour mettre en œuvre des réformes » et « *honorer leurs obligations* ».

Également au menu du sommet : la coopération militaire, mais aussi « *pour prévenir la migration irrégulière* ». Le tout enrobé de déclarations lénifiantes tout aussi cyniques qu'inévitables : « *Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la démocratie [...] des droits de l'homme, y compris les libertés fondamentales* ». Un « *engagement* » dont les peuples tant européens qu'africains connaissent la triste réalité.

Des cailloux et des fachos

Matthew et Hunter, ces deux noms ne vous disent rien ? Normal, il s'agit de deux îles minuscules (0,7 et 0,65 km²) et inhabitées, perdues dans l'océan Pacifique. Mais ces bouts de terre sont français ! Le Vanuatu voisin les revendique pourtant depuis son indépendance en 1980. Pour des raisons culturelles notamment : Umaenupne (Matthew) et Umaenéa (Hunter) étaient d'importants lieux de culte pour les Ni-vanuatu « *depuis d'innombrables générations* » selon un rapport de l'ONU de 2011.

Des discussions se sont régulièrement tenues ces dernières années entre la France et son ancienne colonie (dans le cadre d'un condominium avec le Royaume-Uni) autour de la souveraineté de ces deux cailloux. Un nouveau round s'est ouvert à Port-Vila fin novembre et devrait se poursuivre à Paris début 2026. Mais voilà que l'extrême-droite s'est emparée du sujet – Marine Le Pen sortant même le grand jeu sur X : « *Les Français n'attendent pas du pouvoir macroniste qu'il dépêche dans leur dos nos territoires d'Outre-mer* » (15/12). Poussant le Quai d'Orsay à réagir trois jours plus tard : « *Aucune cession de territoires ou renonciation à notre souveraineté n'a été évoquée lors de cet échange* ». On n'en doutait pas un instant : outre son impérialisme forcené, le pouvoir macroniste n'a en réalité aucune envie de lâcher les 350 000 km² de zone économique exclusive rattachés à Matthew et Hunter... Sans compter le signal que cela pourrait envoyer à un territoire situé à quelque 500 kilomètres de là et en lutte pour son indépendance : la Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

Le colonialisme en procès à Alger

La Conférence internationale sur les crimes coloniaux, organisée à Alger les 30 novembre et 1er décembre à l'initiative de l'Union africaine (UA), marque une étape décisive pour passer du seul discours mémoriel à une démarche politique et juridique destinée à considérer le colonialisme, l'esclavage, la ségrégation raciale, l'apartheid comme crimes contre l'humanité, puis à réclamer reconnaissance et réparation. Une quarantaine de pays y ont participé, entendant adresser aux ex-puissances coloniales trois revendications majeures : la reconnaissance officielle des crimes coloniaux ; la criminalisation internationale du colonialisme ; les réparations et la restitution des biens pillés.

Écoutons Ahmed Atta, ministre des Affaires étrangères algérien, à l'ouverture des travaux : « *Il est temps à présent de criminaliser le colonialisme lui-même, au lieu de se contenter de criminaliser certaines de ses pratiques et de son héritage. [...] La réparation n'est ni une charité ni une faveur, mais un droit légitime garanti par l'ensemble des lois et conventions internationales* ». Évoquant

Gaza et le Sahara-occidental, il a appelé à « *l'impératif de parachever la décolonisation* » dans toutes ses dimensions et manifestations.

À l'issue de la conférence a été adoptée une « *déclaration d'Alger* » qui émet un certain nombre de recommandations, comme la mise en place de « *commissions nationales de vérité et réparations* » ou l'établissement d'une « *évaluation continentale de l'impact écologique et climatique du colonialisme* ». Un texte qui doit être soumis au sommet de l'UA en février.

La Banque de France complice de génocide ?

Le 4 décembre, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) a saisi la justice d'une plainte contre la Banque de France pour « *complicité de génocide et crimes contre l'humanité* ». Il reproche à l'institution de ne pas avoir gelé à l'époque le compte de la Banque nationale du Rwanda. Et même d'avoir effectué pour elle, après le début du génocide des Tutsis, sept transferts de fonds d'un montant total d'environ 500 000 euros. Six de ces virements ont même été effectués en plein génocide. Des transferts de fonds documentés (montants et dates) en 1996 par deux experts du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et qui auraient pu profiter au régime génocidaire. Parmi les bénéficiaires, trois ambassades, qu'on soupçonne avoir été utilisées par Kigali pour faciliter les transactions et achats d'armes à l'étranger, ainsi que la société Alcatel. Pour Alain Gauthier, cofondateur du CPCR, il ne fait guère de doute que le virement à cette dernière « *avait pour objet le financement de téléphones satellites à destination des plus hautes autorités rwandaises* ». La Banque de France a réagi en indiquant n'avoir trouvé « *aucune trace des virements évoqués* » et ajoutant que leurs montants seraient « *compatibles avec des dépenses de fonctionnement* ».

Par cette plainte, le CPCR espère que la justice pourra faire toute la lumière sur ces transferts de fonds, ce qui permettrait de préciser aussi les contrôles mis en place par les autorités françaises sur les flux financiers depuis ou vers le Rwanda pendant le génocide.

Image de couverture :

John Beurk

Journal fondé en 1993 sous le nom de

Billets d'Afrique par François-Xavier

Verschave - Directeur de la publication

Nicolas Butor - Comité de rédaction

R. Granvaud, O. Tobner, J. Boucher, J. Poirson,

N. Butor, B. Godin, N. Maillard-Déchenans, J.

Lasagno, M. Petit-Ageneau - Ont contribué à

ce numéro J. Beurk, P. Alric, A. Ketchiemen,

A. Decroix, K. Gueguen, G. Bulteau - Édité

par Association Survie, 21 ter rue Voltaire -

75011 Paris- Tél. (+33)9 53 14 49 74 - Web

<http://survie.org> - Commission paritaire

n°0226G87632 - Dépôt légal janvier 2026 -

ISSN 2679-7585 - Imprimé par Imprimerie

Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830

Montbonnot Saint Martin

➡ Notre site web

<http://survie.org/decolonisons>

➡ Nous écrire

decolonisons-lejournal@survie.org

Bulletin d'abonnement en page 12

Sommaire

4 ANALYSE

Tournée (franç)afrique de Macron

7 ACTUALITÉ

Au Cameroun, une démocratie confisquée

9 ACTUALITÉ

Banane amère au Cameroun

10 SALVES

Un rapport pour désarmer GBH

11 LECTURE

La France éternelle, une enquête archéologique

Pour la énième fois, la France s'ingère dans une crise africaine. La tentative de coup d'État pour renverser Patrice Talon, chef d'État du Bénin et « ami de la France », a fait long feu, en partie grâce au soutien de l'armée française. Déclenchée dimanche 7 décembre à 2 heures du matin par les Forces spéciales de la Garde nationale, dirigées par le lieutenant-colonel Pascal Tigri, elle s'est achevée le soir même par leur défaite militaire dans le camp de Togbin où elles s'étaient retranchées après avoir échoué à s'emparer de leurs objectifs, palais présidentiel en tête.

Emmanuel Macron, dans son communiqué du 9 décembre, s'est félicité d'avoir apporté une « aide en termes de surveillance et d'observation et de soutien logistique » au président béninois qui est pourtant à la tête d'un régime de plus en plus autoritaire. Déjà en soi un aveu d'ingérence, mais qui cache une implication plus importante encore. Dans une interview donnée à RFI (10/12), le colonel Dieudonné Djimon Tévoédjrè, chef de la Garde républicaine qui a coordonné les opérations des loyalistes, non seulement confirme qu'« un avion de reconnaissance du côté français [...] nous a permis, en fin de journée, de déterminer exactement les positions des mutins », mais aussi révèle la présence au sol des « éléments des Forces spéciales françaises qui nous sont venues d'Abidjan et qui ont fini le travail que nous avions si bien commencé ».

Autre volet de l'ingérence française, les pressions en faveur d'une intervention des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), dont le Bénin est membre. Macron aurait même appelé son homologue nigérian, Bola Tinubu, pour appuyer les demandes d'intervention formulées par Talon (*Jeune Afrique*, 8/12). La Cedeao ordonnait le jour même le déploiement de troupes, alors que le Nigeria, appuyé par le renseignement aérien français, avait déjà envoyé, en fin de journée, des avions de chasse pour mener des frappes – décisives – sur le camp où s'étaient réfugiés les putschistes.

Le 22 juin dernier, dans une interview à France 2, le président de la République n'hésitait pas à affirmer avec aplomb : « Beaucoup des gens qui vous disent : "Il y a un recul de la France" sont des gens qui, en fait, signifient en creux : "Vous devriez faire les coups d'État ou les arrêter quand il y en a". On ne fait plus ça. » Le Bénin vient pourtant de confirmer que l'impérialisme français est toujours prêt à « faire ça » : se prendre pour le gendarme de l'Afrique.

Après la prise de pouvoir de juntas ouvertement hostiles à la France au Mali, Burkina Faso et Niger, il est essentiel pour Paris de préserver en Afrique de l'Ouest des régimes favorables à ses intérêts économiques et géostratégiques. La mise en garde proférée lors de son putsch par Pascal Tigri contre toute ingérence française pouvait faire craindre à Macron qu'il ne serait pas aussi accommodant que Patrice Talon – voire qu'il suivrait les trois pays du Sahel dans leur rupture avec Paris.

À l'heure où le continent est l'objet d'une concurrence accrue entre puissances, « l'âge de la Françafrique » est loin d'être « révolu », contrairement à ce qu'a souvent prétendu Macron. En s'adaptant, celle-ci cherche même à s'étendre au-delà des derniers bastions de son traditionnel pré carré (lire p. 4 notre dossier sur la récente tournée africaine du président français). Le combat contre le néocolonialisme n'en est que plus jamais d'actualité. CQFD.

Jean Boucher

« ON NE FAIT PLUS ÇA »

TOURNÉE (FRANÇ)AFRICAIN DE MACRON

ADAPTER LE MODÈLE NÉOCOLONIAL POUR LE FAIRE PERDURER

La tournée d'Emmanuel Macron dans quatre pays africains en novembre dernier intervenait au moment où la France poursuit sa politique de redéploiement stratégique sur le continent. Éléments d'analyse et tour d'horizon pays par pays.

Les aventures d'Emmanuel Macron en Afrique ! Le président de la République a visité, du 20 au 24 novembre en Afrique, pas moins de quatre pays. Dans l'ordre : l'île Maurice, l'Afrique du Sud, le Gabon et l'Angola. Une tournée au pas de charge, qui montre les efforts de la France pour continuer à peser sur le continent après quelques récents (et retentissants) revers.

Le plus médiatisé concerne incontestablement sa présence militaire au Sahel. On le sait, Paris a dû rapatrier ses troupes après l'arrivée au pouvoir de juntes ouvertement hostiles à la France au Mali, Burkina Faso et Niger. En réponse, l'armée française a redéployé ses forces sur le continent : elle ne maintient désormais « plus que » 100 militaires au Gabon, un nombre équivalent en Côte d'Ivoire, et 1 500 à Djibouti. Il ne s'agit donc pas d'un retrait total, contrairement à ce qu'ont affirmé certains observateurs politiques et médiatiques, mais plutôt d'un repositionnement¹.

Mais il n'y a pas que l'aspect militaire : sur le plan diplomatique et économique aussi, l'État français tente de redéployer ses intérêts en Afrique, notamment en investissant des zones moins hostiles et/ou plus stratégiques. L'océan Indien, qui représente 27 % de la Zone économique exclusive (ZEE) française, et l'Afrique Australe, qui abrite notamment le gaz naturel mozambicain cher à TotalEnergies,

font ainsi partie des nouvelles régions ciblées par Paris dans le cadre de la « stratégie indopacifique » défendue par Emmanuel Macron².

Sous le vernis du « gagnant-gagnant »

Comme à son habitude, le président français met en avant un « partenariat renouvelé », ou « gagnant-gagnant ». Des éléments de langage qui diffusent l'idée d'un nouveau contrat, plus équitable pour les pays africains. Mais ce vernis d'égalité ne parvient pas à masquer la vivacité des velléités impérialistes françaises : les rapports de force restent déséquilibrés et les intérêts français évidemment prioritaires.

Dans *L'Empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique* (Seuil, 2021), la Françafrique est définie comme « un système de domination fondé sur une alliance stratégique et asymétrique entre une partie des élites françaises et une partie de leurs homologues africaines »... et donc au détriment des peuples. De ce côté-là, rien ne change en réalité. Pour la France, aucune rupture avec sa logique néocoloniale, juste une adaptation de son ingérence en Afrique. L'État français, face aux sérieuses remises en cause souverainistes de sa présence sur le continent et une visibilité accrue de sa contestation dans les opinions, cherche

désormais à construire une approche qui n'est nouvelle qu'en apparence.

Le discours officiel parle désormais de « moins de bases, plus d'écoles » (*Ouest-France*, 23/01/2025) ou d'un abandon progressif des interventions directes, remplacées par la coopération, les partenariats économiques et l'influence soft. Mais derrière ces belles paroles, les fondements restent pour l'essentiel les mêmes, comme au Gabon ou en Angola : un soutien à des régimes hyperprésidentiels et peu démocratiques (voire carrément dictatoriaux) et des relations largement basées sur l'extractivisme dans lesquelles les intérêts français priment sur les besoins des Africain·e·s.

Cette tournée d'Emmanuel Macron illustre donc la volonté inchangée de la France de se maintenir coûte que coûte dans la course à l'influence sur le continent africain. Avec de nouveaux acteurs si besoin, mais selon les logiques qui la caractérisent depuis longtemps : ressources, accès, influence. Cette « réorientation » ne signifie pas la fin de l'influence française, mais bien une tentative de repositionnement stratégique. La Françafrique, décidément, ne meurt pas.

Patrice Alric

¹ « Armée française en Afrique : le début de la fin ? », *Billets d'Afrique* n°344 (février 2025).

² « Macron en force sur l'Indopacifique », *Billets d'Afrique* n°349 (été 2025).

ÉTAPE 1 : ÎLE MAURICE

Une cible stratégique dans l'océan Indien

En octobre 2025, fidèle à sa tradition d'exfiltration des chefs d'État « amis » déchus, l'armée française organise la fuite en avion du président malgache Rajoelina, contesté après une vaste mobilisation populaire réprimée dans le sang (voir l'édito de notre numéro 352). L'échec de ce soutien jusqu'au-boutiste au pouvoir malgache, que Macron a tenté de faire oublier lors de sa tournée, confère aujourd'hui à l'île Maurice une dimension particulièrement stratégique pour la France dans l'océan Indien, comme le prouve l'ouverture d'une ambassade flambant neuve inaugurée par Macron lors de sa visite. L'île présente de plus l'avantage d'être proche de La Réunion et de l'île comorienne occupée de Mayotte.

La France souhaite y renforcer sa présence pour assurer un maillage maritime et logistique plus vaste (bases, zones de coopération, surveillance), d'autant plus que ce lieu de transit des marchandises est un relais potentiel pour contrer les ambitions chinoises ou indiennes dans la région. Macron a ainsi convenu avec le premier ministre mauricien d'accroître sa coopération militaire maritime sous couvert de lutte contre le narcotrafic et la pêche illégale. Le déplacement de Macron sur place s'est également accompagné de la promotion active des entreprises françaises dans des secteurs-clés : tourisme haut de gamme, finance offshore, logistique...

Maurice est par ailleurs un des six membres de la Commission de l'océan Indien (COI) au sein de laquelle la France est présente via La Réunion, et que l'État français souhaite tenir à l'écart du débat sur le statut contesté de Mayotte.



ÉTAPE 2 : AFRIQUE DU SUD

Paris mise sur l'Afrique anglophone et le G20

Cette étape sud-africaine a coïncidé avec le sommet du G20 à Johannesburg, qui s'est tenu les 22 et 23 novembre. De quoi offrir une tribune à Paris, qui revendique un rôle dans « l'architecture » des relations internationales avec l'Afrique, et entend peser sur ses orientations économiques et climatiques.

Paris, qui cherche aujourd'hui à développer ses relations avec des pays où la présence française est moins publiquement contestée, cible notamment des pays anglophones. Les partenariats ont ainsi été renforcés avec le Nigeria, le Ghana, le Kenya... et l'Afrique du Sud.

Cette dernière est une puissance régionale incontournable, avec des secteurs technologiques, miniers, énergétiques dans lesquels les groupes français (à travers filiales ou partenariats) ont des intérêts. S'il s'agit pour la France d'un partenaire secondaire au niveau mondial, il est stratégique à l'échelle de l'Afrique subsaharienne : premier client et troisième

fournisseur en 2023 selon le ministère de l'Économie.

Emmanuel Macron a ainsi assisté au lancement d'un « conseil d'affaires franco-sud-africain », co-présidé par Maxime Saada, président du directoire de Canal+ (groupe Bolloré). Pour rappel, Canal+ Afrique a racheté en 2024 le géant des médias MultiChoice pour 2,5 milliards d'euros, « soit le plus gros investissement étranger en Afrique du Sud depuis plusieurs années » (*Jeune Afrique*, 23/11/2025).

L'un des développements récents, resté discret, est le retour de l'Afrique du Sud dans le programme européen « Interreg VI océan Indien », destiné à renforcer les liens entre La Réunion, Mayotte et leurs voisins. Jusqu'ici réticente en raison de son opposition à la présence française dans l'océan Indien, Pretoria rejoint finalement ce dispositif de 62,2 millions d'euros finançant des projets avec Madagascar, Maurice, les Comores ou encore les Seychelles¹.

Un rapprochement qui se traduit aussi par une reprise plus large de la coopération sécuritaire : patrouilles maritimes communes et relance d'un dialogue stratégique entre responsables militaires. Paris cherche à réactiver ce partenariat de longue date et met en avant son industrie de

défense, alors que Pretoria fait face à des besoins croissants en équipements après plusieurs pertes d'hélicoptères en République démocratique du Congo².

Enfin, Emmanuel Macron, qui se targue d'être en pointe sur les questions mémorielles³, a été interpellé lors de sa visite sur l'assassinat de Dulcie September, militante anti-apartheid de l'ANC (le parti de Nelson Mandela, désormais aux affaires), exécutée en plein Paris le 29 mars 1988. La Haute Cour sud-africaine a en effet demandé au gouvernement français, en octobre 2025, de collaborer à l'enquête criminelle qu'elle mène depuis 2022 avec son unité spéciale de la police (les Hawks) sur ce meurtre.

Rappelons que l'assassinat de Dulcie September reste non élucidé, et ce en grande partie à cause des entraves de l'État français. Paris a refusé pendant plus de 35 ans de déclasser ses archives, n'a jamais coopéré avec l'Afrique du Sud post-apartheid, n'a jamais auditionné les agents sud-africains identifiés en Europe, et semble avoir tout fait pour couvrir les trafics d'armes illégaux entre entreprises françaises et le régime d'apartheid — un dossier sur lequel enquêtait précisément la militante au moment de son assassinat.

¹ « Les secrets de l'idylle entre Pretoria et Paris », *Africa intelligence* (04/12/2025).

² *Ibid.*

³ « La pacification mémorielle d'Emmanuel Macron », *Décolonisons* n°352 (novembre 2025).

ÉTAPE 3 : GABON

Pivot du redéploiement français après le revers sahélien

« Sachez une chose, la France sera là, à sa juste place, c'est-à-dire celle d'un ami qui peut vous aider à réussir avec esprit de respect », a déclaré le président Macron devant son homologue gabonais, Brice Oligui Nguema. Il faut dire que le Gabon mérite un traitement particulier : ce petit pays du golfe de Guinée — riche en pétrole, bois, métaux rares, uranium... mais dont la population reste très pauvre — est historiquement une zone de forte influence de la France. L'argument classique (et caricatural) de la préservation de la « stabilité démocratique » a été utilisé à outrance par Paris pour justifier son soutien durant six décennies à la dynastie autoritaire des Bongo. La tolérance de Paris envers la corruption galopante a, sans surprise, bénéficié aux grandes entreprises prédatrices françaises : Elf puis Total, Bolloré, Rougier et Danzer, etc.

Emmanuel Macron développe maintenant des liens privilégiés avec Brice Oligui Nguema, nouvel homme fort de Libreville. Ce dernier a en effet « été invité pas moins de quatre fois par Emmanuel Macron : à une visite officielle avec tête-à-tête à l'Élysée, à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, au Sommet de la francophonie et enfin pour la réouverture de Notre-Dame de Paris. Les deux hommes s'appellent régulièrement » (Le Figaro, 20/04/2025).

La France n'a de fait pas condamné le coup d'État de 2023 qui a porté au pouvoir Brice Oligui Nguema, lequel a en retour gelé le projet de base militaire chinoise dans le

pays. Le Gabon est d'ailleurs aujourd'hui l'un des rares pays d'Afrique où la France conserve encore une base permanente, devenue en mars un « camp de formation partagé ». Un atout stratégique en Afrique centrale : ce point d'appui, même réduit, reste essentiel dans l'hypothèse d'une nouvelle projection de l'armée française dans la région.

En saluant le « parachèvement de la transition », l'Élysée conserve un allié de toujours sur un continent où son influence est mise en difficulté. Du côté du général-président gabonais, l'enjeu est d'abord la légitimité internationale : la reconnaissance française permet d'habiller de respectabilité un pouvoir issu d'un coup d'État (certes aujourd'hui approuvé par la population car perçu faussement comme la fin du système Bongo).

La France réaffirme également sa présence économique au Gabon. Il s'agit évidemment de sécuriser les intérêts économiques des entreprises tricolores, très présentes dans le pétrole, le manganèse, le bois et les infrastructures. L'Agence française de développement (AFD) a ainsi confirmé un prêt de 173 millions d'euros et une subvention de 30 millions d'euros sur fonds européens pour la réhabilitation du Transgabonais, l'unique voie ferrée du pays, cruciale pour le transport de manganèse (Agence Ecofin, 25/11/2025). Un cadeau pour la société Eramet qui exploite à la fois des mines de manganèse et le Transgabonais — et qui est désormais censée transformer le minerai sur place.



ÉTAPE 4 : ANGOLA

Derrière le vernis "vert", la quête d'influence française

Dernière étape, à l'occasion du sommet Union européenne-Union africaine qui s'est tenu à Luanda les 24 et 25 novembre (lire p. 2), l'Angola constitue actuellement l'une des priorités de la France en Afrique alors que les influences chinoise et anglo-saxonne étaient jusqu'à présent dominantes dans le pays. L'Afrique représente, on le sait, une part importante des importations françaises d'énergie, et l'Angola — deuxième producteur de pétrole du continent — est devenu une pièce maîtresse pour Paris. Le secteur minier, les infrastructures et les corridors logistiques sont par ailleurs ouverts aux investissements internationaux et la France tente d'y renforcer sa position.

Les intérêts économiques tricolores dans le pays sont portés par la présence majeure de TotalEnergies et la perspective d'accéder à l'exploitation de ses vastes réserves pétrolières. Le tout habillé d'un langage vert et « coopératif » !

L'Angola représente aussi pour la France une porte d'entrée vers l'Afrique centrale et australe, zone où son image est moins dégradée. Sur le plan diplomatique, le voyage présidentiel visait aussi à se concilier un partenaire parfois agacé par les ingérences tricolores, notamment dans le dossier de la République démocratique du Congo.

CAMEROUN UNE DÉMOCRATIE CONFISQUÉE SOUS LE REGARD COMPLICE DU MONDE

Retour sur la « réélection » à la tête du Cameroun de Paul Biya, dictateur nonagénaire soutenu depuis toujours par Paris, et sur les événements sanglants qui ont suivi. Une nouvelle tragédie pour le peuple camerounais, dans l'indifférence générale.

Le 12 octobre 2025, les Camerounais se sont rendus aux urnes pour élire leur président. Ce scrutin, qui aurait dû marquer un tournant démocratique majeur dans l'histoire politique du pays, s'est une nouvelle fois transformé en une mascarade électorale. Tous les éléments disponibles – procès-verbaux, décomptes publiés par les scrutateurs, remontées des bureaux de vote, observations de la société civile – convergent vers un constat limpide : Paul Biya, au pouvoir depuis quarante-trois ans, a été battu dans les urnes par son challenger et ancien ministre Issa Tchiroma Bakary.

Pourtant, conformément à un scénario désormais parfaitement huilé, la volonté populaire a été méthodiquement inversée. Après deux longues semaines de tractations opaques, de recompositions chiffrées et de manipulations en coulisse, le Conseil constitutionnel, entièrement inféodé à l'exécutif, a proclamé la « victoire » du président sortant avec 53,66 % des suffrages, contre 35,19 % pour Issa Tchiroma Bakary. À 92 ans, Paul Biya entame ainsi un huitième mandat consécutif, devenant officiellement le plus vieux chef d'État en exercice dans le monde.

Une machine à frauder perfectionnée au fil des scrutins

Depuis l'élection présidentielle truquée de 1992, la première après la mise en place d'un multipartisme encadré dans le pays, Paul Biya et son régime n'ont cessé de perfectionner une machine méthodique, organisée et systémique de fraude électorale.

Au Cameroun, les résultats n'arrivent jamais le soir du scrutin. Il faut attendre au

moins deux semaines. Deux semaines pour manipuler les chiffres, réécrire les procès-verbaux, ajuster les taux de participation et fabriquer une victoire conforme aux intérêts du pouvoir. Ce schéma s'est répété pour toutes les élections – présidentielles, législatives, municipales – sans exception.

Toute tentative de contestation est réprimée avec une violence inouïe. Les manifestations dénonçant les mascarades électorales sont systématiquement dispersées par la force, au prix de nombreux morts et blessés. Pendant ce temps, la communauté internationale, loin de s'alarmer, s'empresse de féliciter le régime, validant de facto chaque hold-up électoral.

L'élection présidentielle de 2025 devait suivre le même scénario. Mais cette fois, un élément est venu perturber la mécanique bien huilée de la fraude : la circulation instantanée de l'information. Grâce aux réseaux sociaux, aux smartphones et à l'engagement de milliers de scrutateurs, les procès-verbaux ont été photographiés et diffusés immédiatement après la clôture des bureaux de vote. Le décompte parallèle s'est imposé dans l'espace public.

Les chiffres sont sans appel : Issa Tchiroma Bakary a largement remporté le scrutin. Face à cette réalité, le régime a déployé la redoutable machine de la fraude opérée lors de la phase de consolidation nationale des résultats.

Une fraude électorale fondée sur la manipulation des chiffres

L'analyse des résultats officiels de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 révèle une fraude institutionnelle. En plus

des bourrages des urnes, des votes multiples visibles dans les bureaux de vote, il y a aussi une manipulation des chiffres opérée après le scrutin, lors de la centralisation et de la proclamation des résultats. Cette méthode permet de transformer des votes réels en résultats officiels favorables au pouvoir en place.

Un premier signal d'alerte réside dans l'écart inexplicable entre les chiffres publiés par l'Elecam, l'organisme en charge des élections au Cameroun (7 845 622 inscrits), et ceux du Conseil constitutionnel (8 082 692 inscrits), soit plus de 237 000 électeurs de différence. Cette manipulation du fichier électoral crée une base artificielle permettant ensuite d'ajuster la participation et les suffrages selon les besoins du régime.

Par ailleurs, dans de nombreux départements remportés par Paul Biya, les taux de participation dépassent largement 70 %¹, accompagnés de scores dépassant parfois 90 %. Ces résultats sont particulièrement surprenants dans des régions marquées par l'insécurité ou une forte abstention lors des élections précédentes. Les performances de Paul Biya dans les régions anglophones, pourtant marquées par des violences et des revendications sécessionnistes depuis 2016, sont ainsi saisissantes. Il y engrange 327 792 voix contre 19 400 pour Issa Tchiroma, avec des scores extrêmes comme dans le N'dian (99 %) ou le Ngo-Ketunjia (93,5 %). Cette association de fortes participations et de scores extrêmes constitue un indicateur classique de résultats artificiellement gonflés.

¹ Alors que le taux de participation au niveau national est de 57 %.

Autre arme du pouvoir : l'altération des procès-verbaux qui lui sont défavorables. Plusieurs procès-verbaux locaux attribuent la victoire à Issa Tchiroma dans des départements clés. Pourtant, les chiffres proclamés par le Conseil constitutionnel inversent ces résultats, attribuant des dizaines de milliers de voix supplémentaires à Paul Biya. Le cas du Nyong-et-Kellé illustre clairement cette méthode, avec plus de 22 000 voix ajoutées à Biya par rapport aux documents issus du terrain.

Dans les grandes zones urbaines et les bastions de l'opposition, les chiffres officiels réduisent également les marges d'Issa Tchiroma ou inversent directement les résultats, comme dans les départements du Mfoundi et la Bénoué. Pris ensemble, ces éléments montrent l'existence d'une machine frauduleuse coordonnée, combinant bourrage des urnes, manipulation du fichier électoral, inflation de la participation et modification des résultats. En réalité, Paul Biya n'a même pas atteint les 30 % des suffrages exprimés.

Une répression sauvage et sanglante

Face à cette nouvelle confiscation de la souveraineté populaire, des foules importantes se sont levées à travers le pays². La réponse du régime a été immédiate, brutale et meurtrière. À l'heure où nous écrivons, le bilan provisoire fait état de plus de soixante morts, de centaines de blessés et de plus de deux mille arrestations arbitraires selon différentes sources (ONG, collectifs d'avocats...)³.

Parmi les personnes arrêtées figurent des responsables politiques, des intellectuels et des militants de la société civile : Djeukam Tchameni, Jean Calvin Aba'a Oyono, Parfait Mbvoum, Florence Titcho... Et Anicet Ekanè, que le régime laissera mourir en prison (voir l'encadré ci-contre). Leur seul tort : avoir réclamé la vérité des urnes.

Le silence de la France et de la communauté internationale

Face à cette crise postélectorale majeure et à ces violations flagrantes des droits humains, la réaction internationale est consternante. Un silence complice. La France, qui parraine le régime camerounais depuis des décennies, s'est contentée d'un timide communiqué.

Cette attitude n'est pas anodine. Elle prolonge un système de dépendance postcoloniale où les autocrates africains savent pouvoir compter sur la complaisance de leurs anciens tuteurs. Tant qu'aucune rupture diplomatique ne menace, le régime Biya peut continuer de réprimer sans crainte.

Paris porte une responsabilité directe dans la tragédie camerounaise. Le matériel militaire fourni au Cameroun dans le cadre de la coopération antiterroriste est aujourd'hui détourné pour écraser des manifestants. En juin 2025, à quelques mois de l'élection, la visite à Yaoundé du général Hubert Bonneau, directeur général de la gendarmerie française, illustre la persistance d'une coopération sécuritaire étroite avec un régime qui n'hésite pas à retourner ces moyens contre son propre peuple. Le contribuable français doit savoir que son argent sert, indirectement, à financer une répression sanglante.

La quasi-indifférence des grands médias internationaux est encore plus insidieuse. Rares sont les chaînes d'information française qui s'émeuvent de la situation. Et les grands journaux nationaux se contentent, à quelques exceptions près, de publier sur leurs sites Internet de sèches dépêches AFP, rapidement enfouies dans le flux de l'actualité. Le Cameroun ne fait pas la une. Ce qui n'est pas vu n'existe pas et peut être impunément réprimé.

Ce désintérêt médiatique traduit une

hiérarchie implicite des tragédies humaines, où certaines souffrances méritent l'attention du monde et d'autres non. Dans le cas du Cameroun, ce silence médiatique amplifie la solitude d'un peuple pris entre la brutalité d'un régime vieillissant et l'indifférence du monde.

Une crédibilité démocratique en lambeaux

Ce qui se joue aujourd'hui au Cameroun, c'est la crédibilité même du discours démocratique occidental. Comment prétendre défendre la liberté et la dignité humaines, le respect des libertés politiques tout en soutenant par le silence, la coopération sécuritaire ou la *realpolitik* des intérêts économiques et stratégiques, un régime qui tire à balles réelles sur sa population et organise méthodiquement l'élimination des opposants politiques ?

L'assassinat d'Anicet Ekanè en détention marque une ligne rouge franchie dans l'horreur. Les responsabilités sont connues, la chaîne de commandement est identifiée. Cette situation exige des mesures immédiates, y compris des sanctions ciblées.

Anicet Ekanè est mort privé d'oxygène. Sous Paul Biya, les Camerounais ne respirent plus sous le regard complice du monde.

Arol Ketchiemen

ANICET EKANÈ : UNE MORT ORGANISÉE EN DÉTENTION

Figure historique du multipartisme camerounais, militant de l'UPC, héritier politique de Ruben Um Nyobè, Félix-Roland Moumié et Ernest Ouandié, Anicet Ekanè incarnait une mémoire vivante des luttes contre le néocolonialisme et pour la démocratie.

Il est mort le 1er décembre 2025 en détention, provoquant un choc profond dans la société camerounaise.

Arrêté le 24 octobre, il n'avait jamais été présenté à un juge, jamais inculpé, et était détenu en dehors de tout cadre légal. Âgé de 74 ans, souffrant de graves pathologies respiratoires et cardiaques, il nécessitait un plateau technique de soins inexistant dans son lieu de détention. En toute connaissance de cause, les autorités ont confisqué ses dispositifs médicaux, notamment son extracteur d'oxygène. Il est ainsi mort lentement, par privation volontaire de soins.

² « Violences postélectorales : après Garoua, des heurts à Dschang, Limbé Makary », *StopBlaBlaCam* (16/10/2025).

³ « Paul Biya a créé un pays de monstres » : après la présidentielle au Cameroun, de violentes manifestations durement réprimées », *Libération* (19/11/2025).

LA COMPAGNIE FRUITIÈRE SUR LA SELLETTE BANANE AMÈRE AU CAMEROUN

Des ONG mettent en demeure la Compagnie fruitière, géant français de la banane, de faire cesser les atteintes aux droits humains et à l'environnement de sa principale filiale camerounaise, PHP.

Et de deux ! Après TotalEnergies, visé par une plainte concernant son méga-projet pétrolier en Ouganda¹, c'est la seconde fois que la loi sur le devoir de vigilance², adoptée en 2017, est mobilisée pour mettre en cause les agissements d'un grand groupe français sur le continent africain. Cette fois-ci, c'est la Compagnie fruitière qui est sur la sellette : le 9 décembre, Transparency International (TI) Cameroun, le secrétariat international de cette même organisation, ActionAid France et Intérêt à agir ont mis en demeure la multinationale pour « *manquement à son devoir de vigilance sur les risques de violation des droits humains et les atteintes à l'environnement résultant de l'activité de sa filiale camerounaise* » (communiqué de presse, 10/12).

Véritable héritière de l'époque coloniale (elle a été fondée en 1938), la multinationale, dont le siège est basé à Marseille, se veut discrète, mais c'est un géant sur le marché des fruits : leader de la distribution de fruits en Europe, mais aussi première entreprise productrice en Afrique. Son produit vedette : la banane, le fruit le plus consommé au monde. Elle en met 800 000 tonnes sur le marché chaque année selon ses propres chiffres.

Société bananière

Au Cameroun, l'un des plus gros pays producteurs d'Afrique avec la Côte d'Ivoire et le Ghana, elle représente désormais plus de 80 % des exportations annuelles de bananes. Et ce d'abord grâce à sa principale filiale locale, la société Plantations du Haut-Penja (PHP) : plus de 150 000 tonnes de bananes exportées en 2024. Premier employeur privé du pays avec quelque 6000 salariés, PHP possède l'essentiel de ses plantations dans les localités de

Njombe-Penja et Loum, dans la région du Littoral, dans l'ouest du pays, où elle est une institution incontournable... mais pas forcément bénéfique donc.

Les quatre ONG, qui ont mené plusieurs enquêtes sur place (dont la dernière en septembre), pointent des pratiques scandaleuses. Et d'abord vis-à-vis des propres employés de PHP : multiplication illégale des contrats courts, journées de travail trop longues (jusqu'à 15 heures), salaires très insuffisants les obligeant à recourir régulièrement à des prêts pour subvenir à leurs besoins de base ou encore licenciements abusifs.

Sans compter l'exposition, sans réelles mesures de protection, à des produits hautement toxiques, dont plusieurs sont interdits en Europe (comme le Viking 240 SL, classé « très dangereux » par l'Organisation mondiale de la santé). Les mêmes produits empoisonnent aussi les riverain-e-s : épandages aériens et déversement d'eaux usées non traitées dans les villages semblent courants.

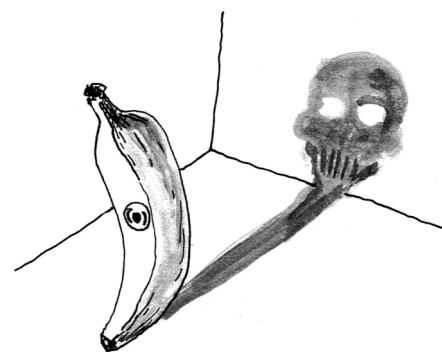
Corruption endémique

Les ONG demandent également à la Compagnie fruitière, et c'est une première dans le cadre de la loi sur le devoir de vigilance, de prendre des mesures contre la corruption. Un « risque endémique » selon elles, qui doit donc être pris en compte et prévenu. De fait, on le sait, le phénomène est généralisé dans le Cameroun de Paul Biya : en 2024, selon l'indice de perception de la corruption publié par TI, le pays se classait 140^e sur 180 avec la triste note de 26 sur 100. Une situation qui « *renforce le sentiment de vulnérabilité de la population face aux incidences négatives attribuées aux activités de la PHP* » (dossier de presse, 10/12).

Ce n'est pas la première fois que la Compagnie fruitière et sa filiale sont dans le collimateur d'organisations de défense de l'environnement et des droits humains. En 2009, Oxfam France et CCFD-Terre Solidaire avaient déjà dénoncé nombre de leurs pratiques. Puis en 2014, TI Cameroun, déjà, avait publié un rapport entièrement consacré à PHP, alertant sur une « *multiplication d'actes de violation des droits de l'homme* ». Plus de dix ans après, les choses ne semblent donc guère s'être améliorées du côté de Njombe-Penja et Loum, malgré l'adoption d'un plan de vigilance (revu en 2025) et la mise en place de nombreux partenariats et certifications (WWF, Fairtrade, Rainforest Alliance...) censés garantir une gestion exemplaire. « *Des outils généraux sans lien clair avec les risques identifiés, ni avec les réalités documentées sur le terrain* », répondent les ONG.

La Compagnie fruitière a désormais trois mois pour faire mieux. Sans quoi, le président de TI Cameroun nous l'a confirmé, son organisation et les autres sont prêtes à passer de la mise en demeure à la saisie des tribunaux.

Benoît Godin



¹ Plainte à laquelle Survie est associée. À (re)lire dans *Billets d'Afrique* : « Total, rendez-vous au tribunal » (n°288, été 2019) et « Total au tribunal, acte 2 » (n°329, été 2023). Tous nos articles passés sont à retrouver sur le web : <https://survie.org/decolonisons/>

² Ce texte impose aux multinationales basées en France d'identifier les risques et de prévenir les violations des droits humains qui résultent des activités de leurs filiales, et ce quel que soit le pays. Des obligations transposées dans le droit européen en 2024, mais largement revues à la baisse avant même leur application par la loi Omnibus, votée par le Parlement européen le 13 novembre.

UN RAPPORT POUR « DÉSARMER GBH » LE PLUS GRAND GROUPE BÉKÉ MIS À NU

Une précieuse enquête militante s'attaque au célèbre groupe Bernard Hayot, dévoilant une concentration économique d'une ampleur inédite dans les territoires coloniaux français.

En septembre dernier sortait un rapport au titre incisif : « Désarmer GBH » – GBH pour Groupe Bernard Hayot. Le fruit de la collaboration entre l'Observatoire Terre-Monde, association d'écologie politique qui « analyse les rapports de domination issus de l'histoire coloniale » et Vous n'êtes pas seuls (VNPS), qui « vise le démantèlement du capitalisme industriel pour mettre fin au désastre écologique ». C'est à cette dernière, avec l'association Lanceur d'alerte, que l'on doit la publication des comptes consolidés de GBH fin janvier 2025. Une sacrée victoire en soi : il aura fallu la mobilisation de plus de 1000 plaignants et une médiatisation internationale pour forcer le plus puissant groupe béké¹ à enfin rendre ses comptes publics.

Cette bataille juridique s'inscrit dans un mouvement social d'importance en Martinique contre la vie chère, initié par le Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens (RPPRAC) à partir de septembre 2024². Pour rappel, sur l'île, les denrées alimentaires y sont près de 40 % plus chères que dans l'Hexagone (*Mediapart*, 20/09/2024).

Or, les comptes de GBH montrent que l'empire béké pèse lourd dans l'étouffement économique de l'île. Car, si la population martiniquaise souffre, le groupe Bernard Hayot lui, ne s'est jamais aussi bien porté. Chiffre d'affaires ou résultat net, les résultats du groupe sont en hausse constante depuis 2019. En cumulé, il a réalisé près de 1 milliard d'euros de bénéfices depuis 2018. Or, VNPS nous rappelle que les marges réalisées par le groupe sont exceptionnelles : « 34,4 % du CA en 2023, équivalente à celle de 2022. À titre de comparaison, celle de Carrefour est

d'environ 20 % en 2023 et 2022 ».

Si la grande distribution a bien souvent été au cœur de la lutte contre la vie chère (GBH détiendrait entre 38 et 45 % des parts de marché dans la grande distribution généraliste en Martinique), le rapport révèle l'étendue de la domination du groupe sur l'ensemble de l'économie des « Antilles françaises ».

GBH une affaire martiniquaise

Rien qu'en Martinique, ce sont 189 sites rattachés à GBH qui sont référencés. Quelques noms bien connus dans l'Hexagone, comme le rhum Clément, côtoient le chocolat Elot, considéré comme un « produit local », ou encore la société Somarec, qui distribue notamment des pneus et dispose de près de 30 établissements en Martinique. L'automobile est d'ailleurs un secteur particulièrement juteux pour l'empire béké, qui ne compte pas moins de 49 établissements dans ce secteur, dont 8 de location de voitures rien que dans l'aéroport ou à proximité. Le touriste à peine atterri a toutes les chances de nourrir d'emblée l'économie coloniale !

Mais GBH sait se faire discret, disparaissant derrière le nom de ses nombreuses filiales, détenant des enseignes franchisées comme l'entreprise Socca qui gère des boutiques Yves Rocher, ou l'Ikabam qui gère un magasin Decathlon.

...mais pas que !

Si la famille Hayot est bien originaire de Martinique, elle ne s'est pas contentée de ce seul marché. La carte mentionne ainsi 123 sites en Guadeloupe, 69 en Guyane, 118 en Kanaky-Nouvelle-Calédonie... et 268 à La

Réunion ! Le groupe y suit le même modèle qu'en Martinique : multiplication des franchises et des filiales, comme avec la SDRR et ses onze enseignes La Brioche dorée à La Réunion.

Le rapport mentionne également des activités en Afrique sans que les établissements ou sociétés en question ne figurent sur la carte. Pour autant on sait que le groupe suit une stratégie d'implantation sur le continent, notamment via des activités liées (encore) au secteur automobile : Algérie, Maroc, Ghana, Côte d'Ivoire...

Un « monopole béké »

L'enquête ne se limite pas à la holding et ses filiales, mais révèle des liens d'influence bien plus vastes, décrivant un véritable « monopole béké » fait de liens tentaculaires entre familles héritières. Mentionnons par exemple la proximité avec la famille Huyghues-Despointes, avec laquelle GBH se partage, via sa holding Safo, la propriété de la Société guadeloupéenne du froid – et ce alors même que les deux groupes sont censés être concurrents sur le secteur de la distribution sur l'île...

Ce « monopole béké », structuré depuis la période de l'esclavage et toujours solide aujourd'hui, a donc des effets qui se traduisent directement par le coût excessif de la vie et l'étouffement économique des populations antillaises. Une économie coloniale en pleine forme qu'il faut effectivement urgemment documenter... et démanteler !

Alexandre Decroix

Le rapport est consultable sur le site web de VNPS : vous-netes-pas-seuls.org

¹ Les Békés sont les Blancs nés aux Antilles, descendants des premiers colons esclavagistes. Archi minoritaires (ils ne représenteraient que 1 % de la population de Martinique), ils détiennent cependant un immense pouvoir économique.

² « Le combat contre la vie chère est cyclique aux Antilles », *Billets d'Afrique* n°349 (été 2025).

Au moment où nous bouclons ce numéro, nous apprenons que le Parquet national financier a ouvert une information judiciaire visant GBH pour « escroquerie en bande organisée », « abus de position dominante » et « entente ». En cause, des bénéfices suspects du conglomérat, notamment sur le marché automobile. Affaire à suivre.

2 « RACES », 75 LANGUES... ET QUELLE FRANCE !?

La France éternelle, une enquête archéologique, livre de Jean-Paul Demoule paru en septembre dernier, affronte la méconnaissance, voire la manipulation de l'histoire réelle de la France par ceux qui ont intérêt à entretenir le roman national élaboré majoritairement au XIXe siècle.

Archéologue et préhistorien, Jean-Paul Demoule possède une grande érudition, basée sur sa longue expérience professionnelle et actualisée par la lecture de publications récentes dont il synthétise le contenu pour nous dans le livre *La France éternelle, une enquête archéologique* (La Fabrique, 2025). Il nous y explique l'origine de divers mythes nationaux qu'il déconstruit pour nous ramener aux faits historiques.

Ce professeur émérite à l'université Paris I remonte loin en arrière – jusqu'à la France du « *fond des âges* » célébrée par De Gaulle dans ses Mémoires –, et avance, étape après étape, jusqu'au mythe de la « *subversion migratoire* », slogan actuel des partis de droite et d'extrême-droite se référant au « *déferlement supposé des Barbares sur l'Empire romain* » (p. 193). Intitulé du premier chapitre : « *Et la première Française fut une immigrée... (De un million d'années à - 50 000 ans)* », car un des autres mérites de ce livre est de rappeler au fil des pages que les hommes sont aussi... des femmes.

D'Alésia à l'Algérie, même mission

Quand l'histoire de France commence-t-elle ? La question a été posée par le conservateur de musée Hervé Lemoine à Nicolas Sarkozy, président, qui le sollicitait, en 2007, pour créer une Maison de l'histoire de France (un projet finalement avorté). « *Était-ce pour lui dans une tradition républicaine et de gauche, la défaite d'Alésia ? Ou au contraire, dans une tradition catholique et de droite, le baptême de Clovis ?* » (pp. 62-63)

L'auteur démystifie, non sans humour, les leçons d'histoire que nous avons subies depuis 1881 : « *Nos ancêtres ne sont les Gaulois que depuis la fin du XIXe siècle, lorsque fut mise en place l'école*

républicaine, gratuite, laïque et obligatoire. » (p. 59) Ernest Lavis et son petit manuel d'histoire imprimèrent alors – et pour longtemps ! – dans les esprits de millions d'écoliers un roman national souvent loin de la réalité historique... mais bien dans l'esprit du temps. La IIIe République venant de naître de la défaite de Napoléon III à Sedan (2 septembre 1870), celle d'Alésia (mythifiée, voir pp. 72-73) en devenait d'autant plus acceptable qu'elle avait permis – ouf, merci Jules C. ! – aux Romains de posséder et coloniser la Gaule. « *Comme [les Romains] étaient très civilisés, ils civilisèrent les Gaulois* », écrivait Lavis.

La IIIe République qui avait justement entrepris de conquérir Africains et Asiatiques, pouvait donc le faire en toute bonne conscience afin d'accomplir à son tour son devoir de prétendue civilisatrice auprès d'eux : CQFD. Ou, comme écrit l'auteur, effet miroir. Il en sera de même après la défaite de... 1940 ! Le gouvernement de Vichy, à son tour, « *convoca les Gaulois pour justifier un ordre nouveau et une supposée fructueuse "collaboration" entre les vaincus et les vainqueurs.* » (p. 62)

Le très germain Clovis pur Français « de souche »

La même IIIe République met aussi en place, paradoxalement, le récit sur Clovis comme ayant un rôle fondateur dans l'identité de la France (pp. 95 et suivantes). Paradoxe, oui, après la perte de l'Alsace-Moselle, puisque les Francs étaient... des tribus germaniques!

Pas de roi Mérovée à l'existence historiquement attestée, même s'il a donné



Extrait de *Histoire de France - cours élémentaire* d'Ernest Lavis (Librairie Armand Colin, 1913).

son nom à la dynastie mérovingienne. Par contre, le père de Clovis, Childéric, mort en 481, est bien connu par l'archéologie comme roi franc. Quant au baptême de Clovis, en un lieu inconnu des historiens, sa date est ignorée à dix ans près. « *Celle proposée de 496 repose sur le fait que... le 1400e anniversaire du baptême a été commémoré en 1896, au moment de la contre-offensive de l'Église face à la déchristianisation croissante du pays.* » (p. 98) En outre, ce ne fut pas « *le baptême de la France* », puisque le christianisme était en réalité déjà largement présent en Gaule à l'époque.

Encore plus ignorants, les rois de France se pensaient « *descendre directement d'un imaginaire Francion, supposé fils d'Hector et rescapé de la guerre de Troie* » (p. 60). Le roi Henri II ordonna même au poète Ronsard d'écrire « *une laborieuse Franciade, à l'image de l'Énéide* » de Virgile (ibidem). Ronsard laissa tomber... On le comprend ! Quant à nos aristocrates, ils prétendaient descendre des Francs qui, avec Clovis, avaient conquis la Gaule romaine. Ils s'identifiaient ainsi aux dominants, venus d'ailleurs, donc d'une autre essence que les dominés, descendant, eux, selon l'abbé Sieyès, des Gaulois et des Romains...

Charles Martel à Poitiers : un non-événement

Petit saut dans le temps. Le saviez-vous ? Les « Arabes » ne s'arrêtèrent pas à Poitiers. Tout au plus s'agit-il en 732 à cet endroit, de l'échec d'une razzia quelconque. En effet, les Arabo-musulmans avaient conquis la péninsule ibérique en 720 et l'avaient placée sous le califat omeyyade, mettant fin au règne wisigoth. Ils y resteront sept siècles. Charlemagne n'hésitera pas à porter secours, en intervenant en Espagne en 778 à leur demande, à plusieurs de leurs gouverneurs en bisbille avec l'émir de Cordoue. Les Arabo-musulmans avaient d'ailleurs franchi les Pyrénées et s'étaient implantés en Languedoc et dans une partie de la Provence. Ils arrivaient aussi par la mer, faisant des incursions ou établissant des comptoirs. Leur présence est documentée par l'archéologie.

Le racisme « scientifique » naît au XIXe siècle, car avant, « tous les humains étaient censés descendre d'Ève et d'Adam, via Noé » (p. 155, voir aussi p. 27). Confrontés à la multiplicité des peuples progressivement conquis sur tous les continents, nos savants se demandèrent s'il existait une race française. Cocorico ! Oui ! Et pas seulement une, mais deux !! La Société d'anthropologie de Paris fondée en 1859 par le médecin Paul Broca fut, en effet, forcée d'admettre, « à vue de nez », une disparité d'apparence parmi les habitants de notre pays. Il y aurait donc deux « races françaises » : « les grands blonds au nord et les petits bruns au sud » (ibidem). « Toutefois, vers la fin du XIXe siècle, nos anthropologues abandonnent peu à peu la notion de race et Paul

Topinard, pourtant disciple de Broca, peut affirmer en 1891 : « La race n'existe pas. » La raciologie perdurera pourtant en France jusqu'au début des années 1980 avec Henri Vallois. Mais pour l'essentiel, la « race » ne sera plus que l'affaire d'idéologues d'extrême droite. » (pp. 155-156)

Langues maternelles contre latin

L'auteur nous donne également des aperçus passionnants à travers les millénaires des langues parlées simultanément ou successivement dans les régions autrefois ou actuellement dites « françaises ». Il corrige (pp. 135-137), d'accord en cela avec tous les juristes et historiens du droit actuels, une erreur d'interprétation, fréquemment commise, de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (Aisne) signée par François Ier en 1539. Lors de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française en octobre 2023 dans ladite ville, Macron nomma cette ordonnance ayant toujours valeur de texte officiel aujourd'hui, « acte fondateur de notre identité » car elle aurait proclamé, dans son article 11, que le français serait désormais langue officielle.

L'extrait incriminé est le suivant (transcrit en français de 2020) : « De dire et faire tous les actes [...] en langage maternel français, et pas autrement. » C'est le latin qui est visé ici, car mal compris. « Et le membre de phrase "en langage maternel français" peut tout aussi bien s'entendre comme "dans une des langues maternelles de France". De fait, le code juridique du roi Charles IX de 1567 cite l'ordonnance de 1539 en précisant : "en français ou

maternel". Parmi les prédécesseurs de François Ier, Charles VIII avait d'ailleurs imposé en 1490 le "langage français ou maternel" en Languedoc pour les procès criminels, que Louis XII avait élargi en 1510 à tous les pays de droit écrit, précisant que ces procès criminels devaient être rédigés en "vulgaire et langage du pais". »

Ce ne sera que le 2 thermidor de l'an 2 (29 juillet 1794) que le français deviendra la seule langue officielle utilisée par l'administration en tous lieux du royaume, bien qu'alors, un dixième seulement de la population parlât le français standard.

75 langues minoritaires au XXIe siècle

« En 1999, le linguiste Bernard Cerquiglini fut chargé par le gouvernement Jospin d'établir un rapport sur les langues régionales ou minoritaires, qui en inventoria soixante-quinze, en comprenant les outre-mer mais aussi celles parlées par des réfugiés ou immigrés, comme le yiddish, le romani, l'arménien, le berbère et l'arabe dialectal. » Et Demoule d'affirmer : « La présence des deux dernières (à ne pas confondre avec l'arabe standard) fut bel et bien la raison pour laquelle les gouvernements français successifs n'ont jamais ratifié la Charte européenne des langues régionales. » (p. 102) Pourtant, ajoute l'auteur, même si la Constitution spécifie que « la langue de la République est le français », rien n'empêcherait de la réviser !

Nicole Maillard-Déchenans

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

Retrouvez dans votre boîte aux lettres *Décolonisons !*, le journal anticolonial édité par l'association Survie. Douze pages (seize pour le numéro d'été) d'information et de décryptage de la politique française en Afrique et dans les outre-mer.



☐ Je m'abonne à *Décolonisons !* en VERSION PAPIER pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je m'abonne à *Décolonisons !* en VERSION NUMÉRIQUE (format PDF) pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je soutiens Survie, j'adhère à l'association

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

Renvoyez ce bulletin complété, accompagné de votre paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Chèque à l'ordre de Survie. Ou virement bancaire sur le compte de l'association Survie. IBAN : FR76 4255 9100 0008
0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement.

Ou abonnez-vous directement en ligne sur <http://survie.org/l-association/soutenir> ou grâce au QRcode ci-dessus.

La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.

TARIFS

France 30€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 40€

Adhésion à Survie : 52€ (soit 1€ par semaine) ou petit budget 15€